LE TOMBEAU

DU

CARDINAL DE TULLE

A SAINT-GERMAIN-LES-BELLES

PAR

RENÉ FAGE

LIMOGES
IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE LIMOUSINE
Ve H. DUCOURTIEUX
Libraire de la Société archéologique et historique du Limousin
7, RUE DES ARÈNES, 7

1885

a monsieur Clément-Simon
hommage de l'auteur.
Rémy

LE TOMBEAU

DU

CARDINAL DE TULLE

Digitized by the Internet Archive
in 2018 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/letombeauducardi00fage

LE TOMBEAU

DU

CARDINAL DE TULLE

A SAINT-GERMAIN-LES-BELLES

PAR

RENÉ FAGE

LIMOGES
IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE LIMOUSINE
Ve H. DUCOURTIEUX
Libraire de la Société archéologique et historique du Limousin
7, RUE DES ARÈNES, 7

1885

LE TOMBEAU

DU

CARDINAL DE TULLE

A SAINT-GERMAIN-LES-BELLES

La maison Roger est une de celles qui, pendant le moyen-âge, ont jeté le plus d'éclat sur le Limousin. En moins d'un demi-siècle, elle a donné à l'Eglise deux papes, quatre cardinaux et deux archevêques. Celui de tous ces grands personnages dont le nom demeure le plus étroitement attaché à l'histoire religieuse de notre province, est le cardinal Hugues Roger.

Né, comme son frère Clément VI, au château de Maumont, près d'Egletons, il prit l'habit de saint Benoît dans le monastère de Tulle et y passa sa jeunesse. Ayant prononcé ses vœux à dix-huit ans, par permission spéciale, il alla à Paris suivre les cours du savant Nicolas de Lyre. De retour à Tulle dès 1326, il s'y livrait à l'enseignement, lorsque son frère, alors évêque d'Arras, l'appela auprès de lui pour remplir l'office de vicaire général. Treize ans plus tard il fut fait abbé de Saint-Jean-d'Angély, et appelé bientôt après (août 1342), par son frère devenu le pape

Clément VI, au gouvernement du diocèse de Tulle (1). Le nouvel évêque n'était pas encore sacré, lorsqu'il fut créé cardinal du titre de saint Laurent *in Damaso* (21 septembre 1342). Les Limousins Aymeric de Châlus, Étienne Aubert qui devait prendre le nom d'Innocent VI en montant sur le trône de Saint-Pierre, Adémar Robert, Gérald de La Garde et Guillaume de La Jugie reçurent la pourpre en même temps que lui. On l'appela le cardinal de Tulle parce qu'il venait d'être nommé à l'évêché de cette ville lorsqu'il entra dans le sacré collége.

Son rôle à la cour pontificale fut des plus modestes. Nous le trouvons résumé en quelques lignes dans les notes manuscrites de M. L.-Th. Juge (2). « Il assista, en 1346, à Avignon, à la prestation par Charles, marquis de Moravie, futur empereur d'Allemagne, du serment par lequel il s'engageait à défendre les droits de l'Eglise romaine, comme on le voit dans Odolric Raynald (1346, parag. 19 et 26). Le 3 novembre 1347, il acquit d'Aymar de Poitiers, fils d'Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, les châteaux de Bouzole et de Servissac et la borderie de Gordac au diocèse du Puy, comme on le voit à l'acte de vente inséré par Duchesne, aux preuves de l'*Histoire des comtes de Valentinois* (p. 113), et par Justel, aux preuves de l'*Histoire de la maison de Turenne* (p. 93), et les donna, en 1351, à son neveu Guillaume de Beaufort, vicomte de Turenne (Justel, *Preuves*, p. 105). Lorsqu'en 1349, Louis, roi de Hongrie, envoya des députés à Clément VI, Hugues, cardinal de Saint-Laurent, et Guillaume, cardinal de Sainte-Marie *in Cosmedin*, assistèrent le pape qui

(1) Hugues Roger n'a jamais été évêque de Rodez, comme le disent Justel, Papire Masson et Nadaud (voir le *Nobiliaire du Limousin*, t. IV, p. 96); leur erreur provient de ce qu'Onuphre l'appelle H. de Rhodes, parce qu'il était, en effet, prieur du monastère de Rhodes (*Rhodensis*) de l'ordre de saint Benoît, au diocèse de Girone, en Espagne.

(2) *Dictionnaire biographique des hommes illustres du Limousin*, par L.-Th. Juge, v° *Hugues Roger*. Manuscrit appartenant à la *Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze*.

répondit aux députés par une allocution très diffuse, dit Odolric Raynald (1349, parag. 1er et suiv.). Le pape Clément VI, frère de notre cardinal, étant mort le 6 décembre 1352, son corps fut transféré l'année suivante au monastère de La Chaise-Dieu, en Auvergne; cinq cardinaux l'y accompagnèrent, parmi lesquels figurait le cardinal de Tulle (Bzovius, 1352, parag. 20) (1). »

Frère du souverain pontife, gouverneur du comtat Venaissin, propriétaire de biens importants, maître d'une fortune mobilière considérable, il aurait pu marquer d'une façon éclatante sa place au sacré collége. Il préféra s'effacer. Baluze raconte qu'en 1362, lorsqu'après le décès d'Innocent VI les cardinaux, au nombre de vingt-et-un, étaient assemblés pour nommer un successeur au pape défunt, les deux tiers des voix se portèrent sur Hugues Roger; le cardinal de Tulle, par humilité, renonça à son élection.

Il mourut le 21 octobre 1363 au couvent de Montolieu, diocèse de Carcassonne, et y fut provisoirement enterré (2). Par son testament il avait fondé un collége de chanoines séculiers dans ses propriétés de Villeneuve-d'Avignon ; mais le Saint-Siége ayant été transféré à Rome en 1376, ses exécuteurs testamentaires, Hugues de Saint-Martial et Pierre de Cros, furent autorisés par le pape à établir le chapitre dans le bourg de Saint-Germain-les-Masseré, au diocèse de Limoges (3).

C'est dans le chœur de l'église, qui venait ainsi d'être adoptée pour sa fondation, que les restes du cardinal de Tulle furent portés solennellement et placés sous un magnifique mausolée.

(1) On trouvera de plus amples détails biographiques dans la notice consacrée au cardinal Hugues Roger, par M. l'abbé Niel. (*Bulletin de la Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze*, 1881, p. 219-238.)

(2) Nadaud, dans son *Nobiliaire limousin*, t. IV, p. 96, dit à tort que Hugues Roger fut d'abord enterré à Avignon.

(3) Aujourd'hui Saint-Germain-les-Belles, chef-lieu de canton de la Haute-Vienne.

Les biographes de Hugues Roger ont signalé son tombeau comme une œuvre artistique de grand mérite. Mais ils ne donnent aucun détail sur la forme et la décoration de ce monument de bronze. L.-Th. Juge nous apprend qu'on y lisait l'épitaphe suivante : *Anno* 1363 *die* XXI *octobris migravit ad Dominum Reverendissimus Pater Hugo sancti Laurentii in Damaso, presbyter cardinalis Tutelensis, sepultus in ecclesia hujus monasterii.* Le dernier mot de cette inscription nous fait douter de l'exactitude du renseignement de M. Juge. Il n'y avait pas de monastère, en effet, à Saint-Germain-les-Masseré, mais un chapitre de chanoines séculiers. L'épitaphe, d'ailleurs, ne mentionne pas la translation des cendres du cardinal, et elle diffère de celle qu'on voit encore dans l'église de Saint-Germain. Nous pensons donc que M. Juge a commis une confusion et que l'inscription qu'il reproduit est celle qui fut gravée sur le tombeau provisoire de Hugues Roger au monastère de Montolieu.

Un chanoine de Saint-Germain, dont le nom est demeuré inconnu, avait eu le soin, vers la fin du XVIIe siècle, de décrire minutieusement le mausolée du cardinal de Tulle. Sa notice, précédée d'un résumé de l'histoire du chapitre, est restée jusqu'à ce jour inédite. Baluze l'avait précieusement classée dans son importante collection de documents. C'est dans ses *Armoires*, conservées à la Bibliothèque nationale, que nous avons pris la copie que nous publions.

(1) Guillaume Roger, troisième du nom, comte de Beaufort et d'Alais, frère de Grégoire XI et neveu de Clément VI, « acheta de Cécile de Cominges, sœur aînée de sa femme, le 26 avril 1350, la vicomté de Turenne, moïennant la somme de 145.000 florins d'or ». *Nobiliaire de Nadaud*, t. IV, p. 99.

Hugues Roger, cardinal du titre de Saint-Laurent en Damas, évesque de Tulle en Lymousin, frère de Clément sixte et oncle de Grégoire onze, — les illustres ancêtres de Messieurs de Bouillon, viscomtes de Turenne (1), et la digne progéniture, l'un de Guillaume de Rogier, seigneur de Maulmont et Rosiers (1), et l'autre de Guillaume, comte de Beaufort et d'Halets, vicomte de la Motte-Fondue (2), — institua par son testament un chapitre de chanoines séculiers dans la ville d'Avignon où il voulait qu'ils fissent la demeure et jouissent des biens, rantes et domaines qu'il avoit à Villenœufve d'Avignon, et de plus laissa dans trante bourses rouges six mille florins d'or outre autre quantité d'argent et pièces d'or qu'on trouva après sa mort dans un coffre d'acier rouge, comme il paroit par acte que le chapitre a dans le thrésor (3), et institua pour exécuteurs de son testament Pierre, cardinal du titre de Saints-Nérée-et-Achillée, et Hugues, cardinal de Sainte-Marie *in Porticu* (4), lesquels, après la mort d'Hugues Rogier, cardinal, le pape Grégoire XIme ayant establi le saint-siége à Rome, et les exécuteurs testamentaires ne pouvant faire ladite fondation en ladite ville d'Avignon, establirent le chapitre à Saint-Germain en Lymousin, chapitre qui est composé d'un doyen, le chef et seule dignité du cors, et de douze chanoines, l'un desquels est sacristain, curé ou vicaire perpétuel et un autre desdits chanoines chantre, et de huit

(1) Le pape Clément VI était fils de Guillaume Roger, seigneur de Rosiers, premier du nom, et de Guillemette de La Monstre ou de Monteruc.

(2) Le pape Grégoire XI était fils de Guillaume Roger, seigneur de Rosiers, deuxième du nom, et de Marie de Chambon.

(3) Baluze a publié dans *Vitæ Paparum Avenionensium*, t. II, col. 762-767, l'inventaire de l'argent trouvé dans le coffre de Hugues Roger après sa mort.

(4) Les exécuteurs testamentaires de Hugues Roger étaient, avec Pierre, cardinal de SS. Nérée et Achillée, et Hugues, cardinal de Sainte-Marie *in Porticu*, les cardinaux suivants : Guillaume, du titre de Sainte-Marie *in Trans-Tyberim ;* Guillaume, du titre de Sainte-Marie *in Cosmedin ;* Nicolas, du titre de Sainte-Marie *in Via Lata ;* Pierre, du titre de Sainte-Marie-Nouvelle.

vicaires ou bénéficiers qui sont tous obligés à faire l'office, les chanoines à dire la messe convantuelle, et les vicaires disent tous les jours messe par rang d'hebdomade pour le repos du fondateur. Quant aux bénéfices des doyen, chanoines et bénéficiers, ils dépendent du chapitre qui se trouve fondé de l'an mil troys cent soixante-dix-sept; Clément septier, sous l'obédience duquel estoit la France, fulmina les bulles de la fondation le dernier décembre 1385, la première année de son pontificat; et le cinquième des ides de décembre, l'an 1484, le pape Innocent confirma les bulles de Clément sept, annexa de nouveau, tant que besoin seroit, la cure de Saint-Germain au chapitre, et fulmina ladite fondation.

Le corps du fondateur est en quaisse de plomb au milieu du chœur de l'esglise où il y a un fort beau mausolée.

Les exécuteurs testamentaires du fondateur donnèrent son palays et autres domaines qu'il avoit à Avignon à Mess^res^ de Saint-Martial de Limoges lors religieux, où ils establirent un couvent, en ce qu'ils chargèrent l'esglise de Saint-Martial en faveur du chapitre de Saint-Germain d'une pension annuelle de certaine monnoye nommée sterling; et le parlement de Bordeaux a réglé à 80 livres une pareille pension sur leur monastère de Sainte-Valérie du Chambon, et le parlement de Paris a réglé à 50 escus, preuve manifeste que la valeur du sterling leur a été plus cognue.

Le chapitre de Saint-Germain est seigneur en toute justice de la ville, et pour laquelle, avec ses dépendances, il est hommageable aux comtes de Tureune, auxquels aussi il a rendu hommageable, pour la terre de Salon (1) qui lui estoit propre, le seigneur du Pic la Capelle.

Quant à la situation, Saint-Germain-les-Masseret est ainsi nommée comme appert des tiltres de la fondation en Lymousin,

(1) Aujourd'hui Salon-la-Tour, chef-lieu de commune du canton d'Uzerche (Corrèze).

prope Mansum Serenum (1), cause de la noblesse que la ville de Masseret avoit à son égard et de laquelle elle a deschu en tous les chefs et laissé le chapitre de Saint-Germain partprennant aux dismes de son sol et dépendances.

La ville de Saint-Germain, après avoir longtemps souffert la violance des gens de guerre tant en leur marche et garnison et veu plusieurs fois les chanoines ses seigneurs avoir esté contraints de quitter la ville de Saint-Germain et prendre celle de Lymoges pour faire leurs offices en une de ses eglises après notable perte de ses thrésors sacrés et temporels, reste dans son entier par la bonne religion des ducs de Bouillon et viscomtes de Turenne, qui la tiennent en leur filiation par la pieuse adoption qu'en a faite le cardinal du titre de Saint-Laurens il y a plus de 300 ans.

Le mausolée du Sgr cardinal évesque de Tulle est fait de bronze doré esmaillé de longueur de neuf pieds, trois de largeur et deux de hauteur, soustenu par un berceau de boys d'un pied de hauteur.

Le cardinal y est représenté couché, mitre en teste, vestu de ses habits pontificaux. L'amict est chargé du costé droit de la figure de saint Martial disant la messe, et sainte Valérie à ses pieds tenant sa teste en sa main, et au-dessus un ange soustenant son corps, et du costé gauche est l'adoration des roys mages en la cresche, Jésus entre les bras de la Vierge et saint Joseph à costé en petites figures, le tout siselé, doré, esmaillé; une ceinture couvrant le haut des espaules et poictrine, la ceinture coupée sur le devant d'une bande de longueur de la chasuble. Le tout enrichi de ses armes composées de six roses traversées d'une barre d'azur tirée de la main droicte à la gauche; l'escusson cou-

(1) Comme on la qualifioit autrefois parce qu'elle avoit de beaux priviléges et beaucoup de noblesse aux environs comme il appert des titres de la ville. Le chapitre en est aujourd'hui le seigneur en toute justice et partprennant aux dixmes de son sol et dépendances. *(Note du mémoire.)*

vert du chapeau de cardinal. A ses pieds est un lion béant. La tradition dit y avoir eu une poule avec douze poussins, et sur la teste, à demy toise du coussin et mitre, il reste un embelissement également enrichi des figures et tel qu'on peut voir sur les mausolées des anciens abbés et évesques de Tulle aux costés du grand autel de leur eglise cathédrale et sur ceux qui sont à la porte des cloistres et chapelle de saint Eloi.

Le plan ou assise du mausolée est rempli de tous costés des figures burinées à double personnage, l'un couronné portant en main l'expression de son chiffre comme *charitas, humilitas* et *patientia*, et l'autre à la gauche un demy pouce plus bas.

Le bord du berceau de bronze est chargé, de toise à toise, d'une plaque de mesme matière faicte en poincte de diamants et en quatre quarrés finissant de deux costés en ailes de mousches. La plaque est chargée dans les quarrés d'escussons, deux portant ses armes et les deux aultres le chapeau de cardinal, le cordon entrelacé au-dessous et dans la distance de toutes les plaques. L'on y voit des figures de la Vierge, des apostres, de saint Laurens et aultres saints burinés et enrichis comme le reste avec leur nom en lettre gothique.

Le tour du berceau est enrichi des figures en bosse de mesme matière, et entre des pilastres, vis-à-vis de la teste du cardinal, est Jésus en croix, la Vierge et saint Jean à ses pieds; saint Germain et saint Laurens par costé dans leur niche.

Celle qui se voit au bas du mausolée est Jésus assis, monstrant son costé ouvert entre deux anges dont l'un porte sa couronne, l'autre la croix et les clous.

Au milieu, du costé gauche, l'on voit Jésus dans le Jordain et saint Jean tenant la main sur sa teste.

Dans l'autre milieu, l'on voit saint Martial à l'autel et sainte Valérie à ses pieds dans la posture cy-dessus cottée, fors qu'il y est en bosse et l'autel dans sa fermetté.

Dans le reste du berceau l'on y voit les apostres, chacun avec

son nom en main, et autres saints dont l'inscription est inconnue au peintre.

Pour les priviléges du chapitre, ils restent inconnus à ceux du corps de présent. Ils sont seulement savants, par tradition, que leurs anciens ayant eu procès avec le Sgr evesque de Lymoges en la Cour de Rome, ils y furent envoyés et du depuis on ne les a vus (1).

Le tombeau du cardinal de Tulle était encore intact au siècle dernier. On trouvait, il y a trente ans à peine, des vieillards ayant vu la statue en bronze de Hugues de Roger, de grandeur naturelle, qui reposait sur le monument. Les fidèles embrassaient sa pantoufle dorée comme on fait de la mule des papes. La Révolution l'a détruit. On a accusé de cet acte de vandalisme un personnage qui s'est signalé en 1793 par son exaltation jacobine et dont la femme a joué à Saint-Germain le rôle de déesse de la Raison ; la tradition disait même qu'il avait caché dans sa cave la statue du cardinal. Après sa mort, on a fouillé vainement sa maison (2).

La place qu'occupait le mausolée est vide aujourd'hui. Sur une pierre, à l'entrée du chœur, on lit l'inscription suivante :

HIC JACENT
REV. DOM. HUGONIS ROGERII, C. P.
ST. LAURENTII IN DAMASO
EPISCOPI TUTELENSIS
NEC NON MOR. CONSPICUI
VITA FUNCTI M. OLIVETO
ANNO M CCC LXIII
OSSA TRANSLATA.

(1) Extrait des titres du chapitre de Saint-Germain, par un des chanoines, ancien scyndic. — Bibliothèque nationale : *Armoires de Baluze*, t. XXI, p. 48.

(2) Nous devons ces renseignements à M. le docteur Sensaud, ancien conseiller général de la Haute-Vienne.

Cette épitaphe inédite, à peu près fruste, est tout ce qui reste, dans l'église où reposait son corps, pour perpétuer la mémoire du cardinal fondateur du chapitre de Saint-Germain-les-Masseré.

René FAGE.

DU MÊME AUTEUR :

Excursions limousines, 1re série (*Brive, Aubazine, Cornil, Tulle*). — Tulle, Crauffon, 1871, 1 vol. in-8°.

Excursions limousines, 2e série (*de Tulle à Ussel et à Eygurande*). — Tulle, Crauffon, 1880, 1 vol. in-8°.

Excursions limousines, 3e série (*d'Eygurande à Largnac*). — Tulle, Crauffon, 1883, 1 vol. in-8°.

Restauration du Cloître de Tulle. (Notes historiques.) — Tulle, Crauffon, 1873, br. in-8°.

Id. — 3e édition, dessins de M. E. Rupin et Note de M. Ph. Lalande. — Brive. Roche, 1879, in-8°.

Quelques procès limousins devant le Parlement de Bordeaux. — Tulle, Crauffon, 1877, 1 vol. in-8°.

La Maison de Ségur, son origine, ses vicomtes. — Limoges, Chapoulaud frères, 1878, br. grand in-8°.

Note pour servir à l'histoire de l'imprimerie à Tulle. — Tulle, Crauffon, 1879, br. in-8°.

La maison de l'Abbé à Tulle, eau-forte de M. P. Cappon. — Tulle, Bossoutrot, 1879, br. in-4°.

L'Inondation de Saint-Roch à Tulle (16 août 1756). — Tulle, Crauffon, 1880, br. in-8°.

La Numismatique limousine à l'Exposition universelle de 1878. — Limoges, Chapoulaud frères, 1880, br. grand in-8°.

Notice bibliographique sur Eustorg de Beaulieu. — Tulle, Crauffon, 1880, br. in-8°.

Une ancienne Justice : la Cour d'Appeaux de Ségur. — Limoges, Chapoulaud frères, 1889, 1 vol. grand in-8°.

Guillaume Sudre, cardinal limousin, avec portrait et eau-forte de M. E. Rupin. — Brive, Roche, 1880, br. in-8°.

Les Epitaphes du Cloître de Saint-Martin de Brive. — Tulle, Crauffon, 1881, br. in-8°.

Jean-Joseph Dumons, peintre d'histoire (1687-1779). — Tulle, Crauffon, 1881, br. in-8°.

Dissertation d'Etienne Baluze sur saint Clair, saint Laud, saint Ulfard et saint Beaumade. — Tulle, Crauffon, 1881, br. in-8°.

Les Œuvres de Baluze, cataloguées et décrites. — Tulle, Crauffon, 1882, 1 vol. in-8°.

Un épisode de la Fronde en province : Tentative de translation à Limoges du Parlement de Bordeaux. — Limoges, Chapoulaud frères, 1882, br. in-8°.

Le Point de Tulle. — Tulle, Crauffon, 1882, br. in-8°.

Liste des Châteaux du diocèse de Limoges avant 1789, suivie d'une liste complémentaire par M. Gaston de Lépinay. — Brive, Roche, 1882, br. in-8°.

Le Château de Puy-de-Val, description et histoire, avec dessin et chromolithographies. — Tulle, Crauffon, 1883, br. in-8°.

Molière et les Limousins. — Limoges, Ducourtieux, 1883, br. petit in-8°.

Id. — 2° édition, augmentée. — Limoges, Ducourtieux, 1884, br. in-8°.

Lettres inédites de Baluze à M. Melon du Verdier, publiées avec une Introduction et des Notes. — Tulle, Crauffon, 1883, 1 vol. in-8°.

Complément des Œuvres de Baluze cataloguées et décrites. — Tulle, Crauffon, 1884, br. in-8°.

Les Anglais à Tulle; la Lunade. — Limoges, Barbou, 1885, br. in-8°.

Les Bataillons de volontaires du Limousin. — Limoges, Barbou, 1885, br. in-8°.

Deux lettres de Mascaron à Mlle de Scudéry. — Tulle, Mazeyrie, 1885, br. in-8°.

Notes sur un Pontifical de Clément VI et sur un Missel dit de Clément VI conservé à la Bibliothèque de Clermont. — Tulle, Crauffon, 1885, br. in-8°.

Limoges. — Imp. Ve H. Ducourtieux, rue des Arènes, 7.

2792-138